

Communiqué de presse de Patrice Martin-Lalande
Député de Loir-et-Cher
Président du Pays de Grande Sologne

**Le gouvernement essaie de sauver M. Bonneau qui préfère dépenser 1 milliard
pour le TGV au lieu d'améliorer les TER.**

« Lors de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale, et par courrier du 12 décembre 2013, le Ministre des transports, Frédéric Cuvillier, a répondu à Patrice Martin-Lalande que le choix entre les tracés Médián et Ouest du projet de LGV POCL serait fait avant fin 2014 !

Non seulement l'engagement du gouvernement n'a pas été respecté mais le Premier ministre vient d'annoncer un nouveau report de la décision après une nouvelle « concertation » qui aura lieu « au cours de l'année 2016 » !

Pourtant, le préfet de région Auvergne, chargé par le gouvernement de coordonner le projet de ligne POCL, a rendu le 4 février dernier les conclusions du comité de pilotage qu'il préside.

Ces conclusions sont claires et ne font apparaître **aucun défaut de concertation ni aucun besoin d'étude supplémentaire** ! Au contraire, **le comité de pilotage souligne que « la qualité des études a été reconnue, avec un niveau de détail élevé, ainsi que la qualité de la concertation »** (communiqué du 4 février 2015).

D'ailleurs, le Premier ministre se garde bien de préciser sur quoi portera la nouvelle concertation puisque **tous les points d'interrogation ont été débattus, expertisés et contre-expertisés** pendant les presque 4 ans de concertation (octobre 2011-février 2015) organisée de manière exemplaire dans le cadre de la **procédure rigoureuse du « Débat public »**.

Les vrais motifs du recul du gouvernement ne sont pas là !

En choisissant le tracé Ouest, **la région Centre-Val de Loire est complètement isolée** puisque les 4 autres régions concernées sont favorables au tracé Médián.

Il est clair que le Premier ministre utilise l'idée d'une nouvelle concertation pour **ne pas avoir à désavouer le président du conseil régional en choisissant le tracé Médián avant les élections régionales de décembre** !

Le tracé Ouest (sur la Sologne) nécessiterait **1,1 milliard d'euros supplémentaire** à la charge de l'Etat, des régions, départements et communes concernés.

Il est clair aussi que **le gouvernement ne veut pas s'engager à payer ce coût** ; et ne veut pas annoncer aux collectivités qu'elles auront à payer ce milliard si on choisissait ce que veut l'actuel conseil régional

En retardant la décision, le gouvernement porte un **préjudice grave en stérilisant les investissements sur les communes des deux tracés dans l'attente de la décision !**

Il retarde, sur le tronçon central, les études préalables à l'enquête d'utilité publique indispensables pour maîtriser le foncier dans les zones à fort dynamisme urbain. Et sans cette maîtrise, il sera **impossible de lancer les travaux à l'horizon 2030**.

Et surtout le gouvernement et le conseil régional ne répondent pas à la question la plus grave : **où sont les vraies priorités ?** Pourquoi est-il plus important pour l'Etat de consacrer, avec les autres collectivités publiques (régions, départements, communes ?) plusieurs centaines de millions d'euros - pour un tracé rendant un service identique au tracé 1,1 milliard moins cher pour les finances publiques - **plutôt que de consacrer cette somme à la rénovation et l'amélioration des lignes TER utilisées tous les jours par les habitants de notre région ?** »